

Partage et Vie accueille Olivier Véran et Gabriel Attal à Meylan (Isère)



Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, et Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, Porte-parole du Gouvernement, étaient ce matin à l'EHPAD de la Fondation Partage et Vie, *La Maison des Ombrages* (Meylan, Isère). Ce déplacement conjoint fait suite aux annonces par le Gouvernement de mesures pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles. Accueillis par Dominique Monneron, Directeur général de Partage et Vie et par les équipes, les ministres ont dialogué avec les résidents, les professionnels et les représentants des familles.

Un point presse a été tenu à l'issue de la visite par les ministres.

Plusieurs messages ont été adressés par Dominique Monneron.

■ **Remerciements pour le soutien des pouvoirs publics pendant la crise de la Covid-19**

Lors de la crise sanitaire, les établissements médico-sociaux et sanitaires ont été en première ligne de la lutte contre le virus et les professionnels ont fait preuve d'un engagement très fort. Les pouvoirs publics ont accordé les dotations supplémentaires indispensables pour couvrir les surcoûts engendrés. Pour Partage et Vie, les dernières mesures annoncées le 8 mars dernier par Madame Bourguignon, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, devraient permettre le financement de l'opération 500 jobs étudiants (lire notre article [ICI](#)). Dominique Monneron : « *C'est la coopération étroite des acteurs du secteur avec les autorités qui ont permis de faire face ensemble* ».

■ **Soutien de Partage et Vie aux mesures annoncées récemment**

Dominique Monneron : « *Nous sommes en phase avec les mesures récentes annoncées par le Gouvernement pour un renforcement de la qualité des EHPAD et des contrôles / évaluations. Une activité de service, une activité humaine, impliquant des personnes au service d'autres personnes, qui se déroule quotidiennement auprès de milliers de bénéficiaires, peut présenter des défauts de prise en charge. L'une des principales leçons à tirer immédiatement de l'actualité récente, c'est que nous devons rester extrêmement vigilants sur la bienveillance des résidents et sur notre culture de la déclaration des « événements indésirables graves ».*

À l'occasion de la visite, Dominique Monneron a remis aux ministres le référentiel EIG (Évènements Indésirables Graves) de Partage et Vie diffusé dans le réseau d'établissements en juin 2021.

■ Un appel à l'adoption d'une loi Grand âge lors du prochain quinquennat

Le choc des révélations sur les dérives du dispositif actuel de financement de la perte d'autonomie liée au grand âge rendent impérative l'adoption d'une loi Grand âge et autonomie. Cette mesure législative doit être une priorité du prochain quinquennat. Partage et Vie propose d'y contribuer en se concentrant sur les enjeux de financement et d'organisation du parcours des personnes âgées dépendantes. Dominique Monneron a remis aux ministres une note de réflexion qui prône les grandes mesures suivantes :

- harmoniser la prise en charge du soin et de la dépendance tant à domicile qu'en établissement à hauteur de 65 euros par jour et porter le prix de journée en EHPAD de 120 à 150 euros afin d'améliorer le taux d'encadrement ;
- adapter la gouvernance en spécialisant les acteurs : aux ARS la tutelle des opérateurs, aux départements l'accompagnement individuel des ayants-droits ;
- favoriser le virage domiciliaire et la logique de parcours en doublant le nombre de places en SSIAD intégrés, afin de mettre en œuvre une logique de parcours.

Dominique Monneron a ajouté : « *Plus que jamais nous aurons besoin de droit et d'éthique. C'est le thème de réflexion choisi par Partage et Vie cette année dans le cadre de sa démarche éthique (lire notre article [ICI](#)). Nous organisons le 15 juin prochain nos prochaines Estivales à la Maison de la Chimie. Ce sera l'occasion de partager les réflexions menées en interne et d'approfondir les débats* ».

Parmi les personnalités présentes lors de la visite à l'EHPAD *La Maison des Ombrages* : les députés de l'Isère, Camille Galliard-Minier (1^e circonscription), Catherine Kamowski (5^e circonscription) et Jean-Charles Colas-Roy (2^e circonscription) ; Philippe Cardin, Maire de Meylan ; Aymeric Bogey, directeur ARS de la délégation départementale de l'Isère ; Joelle Hours, Conseillère départementale du canton Meylan.

CONTACTS

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60
P. 06 74 94 68 32

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 122 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2020)

- 122 établissements et services
- 7 414 places d'accueil dans le médico-social
- 3 916 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 15 944 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 535 collaborateurs

